

DEFFINOV TIERS-LIEUX

Présentation du cadre national des appels à projets régionaux pour soutenir l'activité de formation dans les tiers-lieux



SOMMAIRE

- 01** Mot de la Haut-commissaire aux compétences
- 02** Mot de Régions de France
- 03** Contexte
- 06** Finalité des appels à projets
- 07** Types de projets soutenus
- 08** Calendrier de lancement des appels à projets régionaux

MOT DE LA HAUT-COMMISSAIRE AUX COMPÉTENCES

Dès le démarrage du Plan d'investissement dans les compétences, nous avons la conviction que « former plus » implique de « former mieux », former différemment.

La crise sanitaire est venue encore renforcer cette conviction : elle a donné à voir, en accéléré, les potentialités du numérique, sa capacité à soutenir le développement d'un modèle de formation plus expérientiel et interactif et à penser autrement la pédagogie.

Le Plan de transformation de la formation a pour ambition d'amplifier et d'accélérer ce mouvement de transformation des parcours de formations, en basculant vers un modèle plus hybride, associant les modalités pédagogiques et les lieux de formation les plus adaptés aux besoins des apprenants.

Je suis convaincue de la plus-value des tiers-lieux pour offrir aux apprenants et aux professionnels de la formation un lieu d'accueil à proximité de leur lieu de vie et « DEFFINOV Tiers-lieux » constitue à ce titre une brique essentielle du plan de transformation de la formation.

Je me réjouis de la dynamique collaborative qui s'installe à travers l'appel à projets « DEFFINOV Tiers-lieux » entre l'Etat et les Régions dont les contributions lors des temps de concertation qui ont précédé le lancement de cette action ont été précieuses ; mais aussi au sein de l'Etat, entre le ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion et l'ANCT qui nous aide à faire des tiers-lieux un levier pour porter un programme essentiel pour donner à toutes et à tous les mêmes chances d'accès à la formation.

Carine Seiler, Haut-commissaire aux compétences



“

Faire des tiers-lieux un levier pour porter un programme essentiel pour donner à toutes et tous les mêmes chances d'accès à la formation

”

MOT DE RÉGIONS DE FRANCE

C'est une dynamique collaborative qui s'affirme avec une synergie renforcée de l'Etat, des Régions acteurs de la formation dans l'appel à projets « DEFFINOV Tiers-lieux ».

La concertation tous azimuts menée par le Haut-Commissariat aux Compétences a débouché sur le cadre national commun présenté ici. Organismes de formation et CFA, organisations représentatives, association France Tiers Lieux, acteurs de la Edtech, ministères et bien sûr, Régions et autres collectivités territoriales : tous ont été écoutés et chacun a pu apporter sa pierre à l'édifice. Je tiens à remercier Carine Seiler et ses équipes pour avoir pris le temps indispensable à la co-écriture.

L'appel à projets va être lancé dans chaque Région de métropole et d'outre-mer, afin de prendre en compte le contexte, les priorités et les besoins des territoires. Cet appel régionalisé constitue une innovation majeure : chaque Région pourra porter la démarche sur son territoire.

Un premier résultat est visible sur la carte, qui témoigne de la mobilisation générale des Régions pour ce dispositif. Ma Région Centre-Val de Loire fait figure de pionnière avec son propre AAP lancé dès juin 2021 dans le cadre du pacte régional d'investissement dans les compétences.

Reste à assurer l'essentiel : accueillir dans les tiers-lieux des stagiaires en formation à proximité de leur lieu de vie, et répondre par une pédagogie innovante aux besoins de compétences des entreprises. C'est le double défi qui nous attend maintenant, le seul qui compte pour nos concitoyens.

François Bonneau, Président de la Région Centre-Val de Loire, pour Régions de France



“

Cet appel régionalisé constitue une innovation majeure : chaque Région pourra porter la démarche sur son territoire

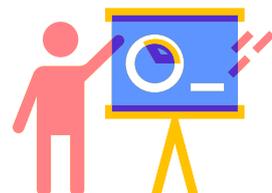
”

CONTEXTE

L'ACCÈS À LA FORMATION

Le **développement des compétences des actifs et demandeurs d'emploi est crucial**, en effet :

- le risque de chômage est plus élevé pour les personnes avec un faible niveau de qualification
- les transitions écologique et numérique nécessitent d'adapter les compétences des actifs, tout au long de la vie professionnelle.



Si l'ensemble du secteur de la formation a fait preuve d'une grande capacité d'adaptation pour assurer la **continuité pédagogique** des formations tout au long de la crise Covid-19, le premier confinement de mars 2020 a aussi révélé une **fracture digitale** et des **inégalités territoriales dans l'accès à la formation**.

L'offre de formation doit devenir plus attractive et plus accessible.

LE PLAN DE TRANSFORMATION ET DE DIGITALISATION DE LA FORMATION

Dans cette logique, le Plan de transformation et de digitalisation de la formation a été lancé en 2021 pour...



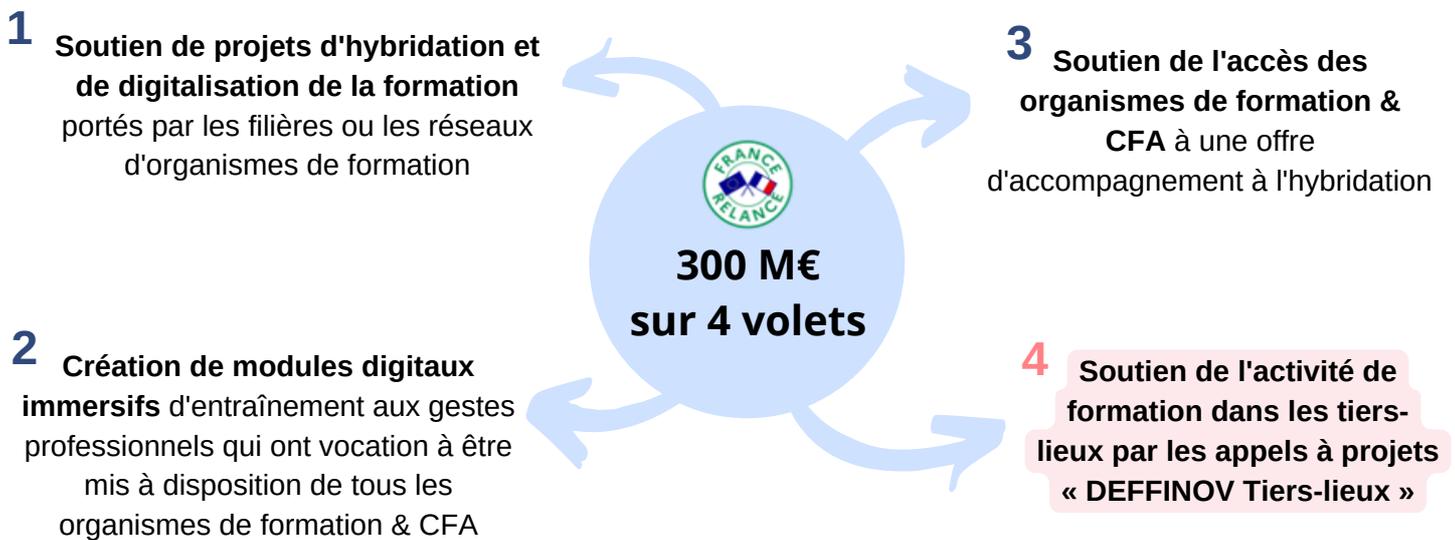
Franchir un cap dans la transformation des parcours de formation en basculant vers un modèle plus expérientiel et interactif.

Modalités pédagogiques et lieux de formation plus diversifiés : en présentiel ou à distance, en centre de formation ou au sein de tiers-lieux...



Soutenir la capacité d'innovation et l'émergence d'une filière française d'excellence des acteurs de la formation, reconnue à l'international, et ouvrant ainsi de nouveaux débouchés pour la filière des EdTechs.

Le Plan de transformation et de digitalisation de la formation, inscrit dans France Relance, comprend 4 volets :



Le volet « Tiers-lieux » du Plan de transformation s'inscrit pleinement dans la dynamique de soutien au développement des tiers-lieux, au travers notamment du programme « Nouveaux lieux, nouveaux liens » porté par l'ANCT et des actions engagées par les collectivités en faveur de la création, du développement et du maillage des tiers-lieux à l'échelle des territoires.

Nouveaux lieux Nouveaux liens

Objectifs

- Favoriser le maillage le plus fin possible des territoires en tiers-lieux
- Donner les moyens aux tiers-lieux de diversifier leurs revenus
- Faciliter la professionnalisation des tiers-lieux

Engagements

- Soutenir et travailler avec France Tiers-Lieux pour développer l'écosystème
- Financer 300 tiers-lieux ressources avec l'appel à manifestation d'intérêts Fabriques de territoire
- Mener une politique interministérielle



ZOOM : LES SPÉCIFICITÉS D'UN TIERS-LIEU



Les caractéristiques des tiers-lieux

- 1 **L'innovation** : Faire émerger de nouveaux modèles de prise en charge par le faire et le partage
- 2 **La proximité** : Mailler le territoire et garantir l'accessibilité de tous
- 3 **L'ancrage territorial** : Ancrer le lieu dans le contexte culturel et social de son territoire et associer les différentes parties prenantes
- 4 **L'accueil** : Assurer une ouverture du lieu à tous et une approche humaine, bienveillante de sa mission
- 5 **La diversité des activités** : Proposer avant tout un lien social et favoriser une continuité de parcours de l'utilisateur

Les + pour la formation

- 1 Des espaces pour **accueillir des stagiaires et des apprenants** en formation à proximité de leur lieu de vie
- 2 Des professionnels et des bénévoles **soucieux du bien-être** des personnes accueillies
- 3 Des lieux propices au développement et à l'expérimentation des **démarches pédagogiques innovantes**
- 4 Des apprenants qui entrent dans un **parcours de socialisation et d'intégration** à la dynamique tiers-lieu en s'associant à d'autres activités proposées, seul ou avec leurs proches
- 5 Une dynamique de **collaboration** entre acteurs de la formation d'un territoire

UNE APPROCHE CONCERTÉE

Phase 1 : Concertation nationale

Une large concertation a été organisée sur le volet « Tiers-lieux » du Plan de transformation de la formation pour préciser les objectifs de l'action et les modalités de soutien de l'État.

Afin de bénéficier d'une **pluralité d'expertises**, cette concertation a notamment mobilisé des représentants :

- des acteurs de terrain concernés : organismes de formation, CFA et tiers-lieux ;
- des Conseils régionaux et d'autres collectivités locales ;
- des organisations représentatives des organismes de formation et des CFA ;
- des ministères de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur ;
- de l'association France Tiers-Lieux ;
- des acteurs de la Edtech.



Les résultats de cette concertation ont permis la conception d'un **cadre national commun**.

Phase 2 : Des appels à projets lancés dans les régions et territoires d'outre-mer

Un appel à projets « DEFFINOV Tiers-lieux » est lancé, sur la base de ce cadre national commun, dans chaque région et territoire d'outre-mer pour permettre la prise en compte du contexte, des priorités et des besoins de chaque territoire. Dans cette logique de territorialisation, les appels à projets pourront être portés par les Collectivités régionales.



FINALITÉ DES APPELS À PROJETS

FACILITER L'ACCÈS À LA FORMATION PAR LE RAPPROCHEMENT DES ÉCOSYSTÈMES DE LA FORMATION ET DES TIERS-LIEUX...

50 M€

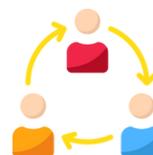
ventilés entre les régions et territoires d'outre-mer dans le cadre des appels à projets « Tiers-lieux » régionaux. Ces appels à projets visent à **rapprocher les écosystèmes de la formation et des tiers-lieux** en favorisant :



La **diversification des lieux de formation** afin de renforcer l'accessibilité des formations et diffuser la logique d'apprentissage par le faire ou en situation de travail.



L'émergence de **solutions et d'approches pédagogiques innovantes**, intégrant les apports des technologies numériques et immersives.



La logique de **mutualisation des outils et ressources pédagogiques**, notamment celles trop coûteuses à l'échelle d'un organisme de formation.

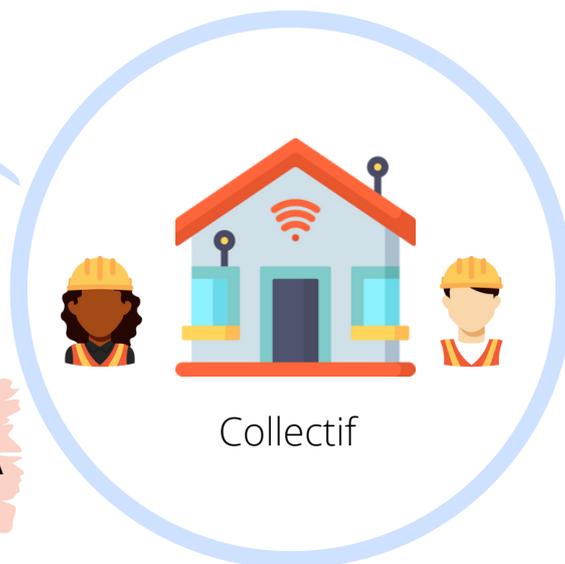
... EN FINANÇANT DES PROJETS PORTÉS PAR DES COLLECTIFS



Les projets devront émaner de collectifs ou de groupements d'acteurs démontrant le **rapprochement des écosystèmes des tiers-lieux et de la formation** . Ces collectifs pourront aussi inclure tout type d'acteurs pertinents pour contribuer au projet.

TYPES DE PROJETS SOUTENUS

Des projets soutenus pour répondre à **deux axes d'intervention** :



AXE 1 DES PROJETS POUR RENDRE LA FORMATION PLUS ACCESSIBLE ET ATTRACTIVE

Objet : Le développement **d'espaces capables d'accueillir des apprenants ainsi que des établissements de formation** souhaitant accéder en proximité à des ressources et équipements pédagogiques mutualisés.

Moyens : Les projets devront faciliter l'accès des apprenants à la formation dans un écosystème favorable à l'apprentissage, grâce à :

- un lieu avec des salles équipées de matériel informatique et outils innovants,
- un accompagnement humain destiné aux apprenants et formateurs (accueil, médiation numérique...) permettant la mise en relation entre les utilisateurs et les ressources du lieu.

AXE 2 DES PROJETS POUR RAPPROCHER LES ACTEURS DE LA FORMATION

Objet : L'émergence **d'espaces de rencontres et de partage entre les acteurs de la compétence** qui souhaitent contribuer à la construction d'un modèle de formation répondant mieux aux caractéristiques des apprenants.

Moyens : Les projets devront favoriser les échanges de bonnes pratiques entre acteurs et donner la possibilité de tester de nouvelles méthodes et ressources, grâce à :

- des ateliers de test&learn
- le développement de travaux en commun
- l'animation d'une communauté de pairs
- l'appui d'experts en technologie...

CALENDRIER

